



Licenciement d'un salarié

Par **tendance**, le **12/02/2015** à **23:44**

BONJOUR marque de politesse
On lit souvent sur les forums, mon patron me licencie c'est dégxxxxxxxx etc... licenciement économique, rupture conventionnelle ??? le montant de ma prime ???
Ma question est: existe t-il des aides pour pouvoir payer une prime de licenciement.
Avec la conjoncture les petits salons de coiffure sont touchés en plein coeur. J'ai 3 salariés et je dois licencier une coiffeuse avec qui je travaille depuis 17 ans, ça me déchire le coeur avec le temps c'est une amitié qui s'est installée. Mais c'est une salariée ou si je continue c'est les 3 salariés plus moi.
La difficulté: si un salon de coiffure doit licencier c'est qu'il a déjà des difficultés de trésorerie, alors l'état exige qu'on paie une prime d'accord c'est normal (c'est une question de point de vu car quand je vais me retrouver à la rue je n'ai même pas droit au chômage) mais existe t-il des fonds pour nous aider, nous les mauvais patrons car je ne pense pas que mon banquier va m'accorder un prêt avec mon découvert bancaire qui s'agrandit tous le mois.

Par **moisse**, le **13/02/2015** à **08:42**

Bonjour,
Ma question est: existe t-il des aides pour pouvoir payer une prime de licenciement.
Non
A part comme vous le signalez un prêt bancaire.
(c'est une question de point de vu car quand je vais me retrouver à la rue je n'ai même pas droit au chômage)
Poujadisme pur et dur.
C'est une question de choix de gestion et de statut d'entreprise.
mon découvert bancaire qui s'agrandit tous le mois.
Il faut déposer le bilan tant qu'il existe une chance de redresser la situation.

Par **tendance**, le **13/02/2015** à **10:15**

Monsieur bonjour.
Le mieux serait effectivement de déposer le bilan. C'est un choix difficile. Mais je n'en suis pas là, je pense qu'une réduction de charge de personnel suffirait. Car si je ferme ce n'est pas une coiffeuse sans emploi c'est 3 plus moi.